



Un Dimanche de Fête à la campagne

Cette année encore, la Chambre d'agriculture de la Moselle a souhaité, en collaboration avec le Conseil Départemental de la Moselle, reconduire l'opération «Un Dimanche de Fête à la Campagne» suite au succès de l'an dernier.

C'est dans ce cadre que des exploitants mosellans ouvriront leurs portes au Grand Public afin de partager leurs passions, leurs engagements et faire connaître leurs métiers.

Cette opération a pour objectif de mettre en lumière le monde agricole, parler de manière positive de l'agriculture, transmettre à nos concitoyens les clés de la compréhension de notre agriculture et, peut-être, arriver à faire naître, chez les plus

jeunes, de nouvelles vocations.

Pour cette édition 2024, quatorze participants dont treize exploitations agricoles et un domaine forestier ont répondu présents.

Les familles mosellanes pourront ainsi profiter de cette belle

journée, en famille ou entre amis, pour aller à la rencontre de maraîchers, d'éleveurs, de céréaliers, de viticulteurs, de forestiers... dans des exploitations situées sur l'ensemble du département de la Moselle.

Ce sera également l'occasion pour le Grand Public de (re) découvrir des produits locaux via les diverses dégustations organisées ou sur les nombreux sites proposant de la restauration.

Un Dimanche de Fête à la Campagne
5 MAI 2024
LES EXPLOITATIONS VOUS OUVERT
LEURS PORTES DE 10H A 18H !

Exploitations Agricoles

1 FERME DE FRESNOIS 57530 BAZONCOURT	7 JARDINS ET SAVEURS Rue de Vourles 57310 BERTRANGE
2 LA QUELLETTE DE PELTRE Route de Strasbourg 57245 PELTRE	8 LE CHAMP DU VER LUISANT 36 Rue de Dohling 57400 HAUT-CLOCHER
3 AUX BOURS DES CHAMPS 1 Rue Principale 57970 INGLANGE	9 FERME D'ALTEVILLE Lieu dit Alteville 57250 TARGUIMPOL
4 DOMAINE DES TEMPLIERS Évilly 57530 GLATIGNY	10 GAO DE LA GRELLETTE 36 Rue Principale 57580 VATTMONT
5 L'ABELLE DE LORRAINE 13 Rue des Tilleuls 57970 YUTZ	11 LE RANON DES BISSONS 1 Ferme du Grand Niedeck 57410 PETIT-REDERCHING
6 LA BIQUETTERIE Voueremont 57530 BAZONCOURT	

Viticulture

12 DOMAINE BUZZA 10 Rue Raymond Mondan 57130 ANCY SUR MOSELLE
13 DOMAINE DIEZTRICH OSARODT 12 Rue Herminet 57630 VIC SUR SEILLE
14 FÊTE DES VINS 57630 SIERCK-LES-BAINS

Forêt

15 BOIS DE PANDE 57230 PANDE

Mesures agro-environnementales et climatiques système : ça continue !

Les MAEC sont mises en œuvre dans le cadre du second pilier de la PAC. Elles ont pour but de compenser les surcoûts et manques à gagner générés par l'introduction sur les exploitations de pratiques plus respectueuses de l'environnement. L'exploitant, qui souscrit une mesure agro-environnementale et climatique, s'engage ainsi à respecter pendant cinq ans des pratiques durables, en échange d'une rémunération qui dépend du niveau de contrainte de ces pratiques.

Comme en 2023, quatre MAEC systèmes sont ouvertes pour cette nouvelle campagne de PAC :

- Systèmes herbagers et pastoraux,
- Autonomie fourragère élevages d'herbivores (niveau 2 et 3),
- Zone intermédiaire Polyculture élevage,
- Zone intermédiaire Grandes cultures.

Le pourcentage d'herbe ou de grandes cultures de la SAU permet de connaître dans quelle mesure agro-environnementale et climatique système une exploita-

tion peut s'engager.

Chaque MAEC système possède un cahier des charges précisant toutes les modalités à respecter au cours des cinq années d'engagement.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des informations disponibles sur le cahier des charges



de chaque MAEC système sur le site de la Chambre d'agriculture de la Moselle (Productions agricoles\PAEC 2023-2027) ou en scannant directement le flashcode ci-dessous.

Si vous souhaitez, dès à présent, des informations complémentaires sur les cahiers des charges ou si vous êtes intéressés par une des mesures, prenez contact dès à présent avec la Chambre d'agriculture de la Moselle.

Alice ALBERT, conseillère environnement

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service agro-environnement
Tél : 06 30 48 91 28
alice.albert@moselle.chambagri.fr

